

Reprise des vols : oui, mais à quelles conditions ?

Dans son communiqué du mardi 5 mai 2020, le CNFAS appelait à une reprise des vols progressive et prudente dans le strict respect des règles sanitaires et des enjeux environnementaux.

Pour des raisons évidentes de sécurité, outre les vols solo, les vols d'instruction doivent être privilégiés ainsi que la formation théorique ou la pratique au sol en respectant les règles de distanciation.

Après les annonces du gouvernement le 7 mai et en l'état des textes officiels connus au 10 mai à 18h, le CNFAS fait le constat qu'à partir du 11 mai :

- rien ne s'oppose à la réouverture de tous les terrains, sites, bases où se pratiquent les activités aéronautiques de loisir ;
- il n'y a pas de distinction entre les régions en rouge et les régions en vert, concernant la possibilité de réaliser des vols ;
- les pilotes devront rester dans les limites géographiques fixées par les autorités ;
- rien n'empêche le franchissement de limites départementales.

Concernant la possibilité de vols en double commande en instruction, le CNFAS n'y voit aucun obstacle réglementaire et demande aux autorités aéronautiques, comme cela a été fait pour les auto-écoles et d'autres pratiques professionnelles ou sportives, de la confirmer pour garantir les meilleures conditions de sécurité à la reprise de l'activité.

Le CNFAS sera aussi très vigilant à ce que les conditions légales de nos pratiques soient homogènes sur l'ensemble du territoire et cohérentes avec nos besoins de reprise d'activité en toute sécurité. Le nécessaire civisme de chacun n'a de sens que si les règles de droit sont partagées par tous.

Le CNFAS

- 9 fédérations, 140 000 licenciés, 3 200 clubs, 24 000 aéronefs motorisés, 2 000 planeurs.
- Associations d'utilité publique reconnues par les Ministères des Transports et des Sports, les Fédérations proposent bénévolement aux jeunes de notre pays un idéal, une formation aéronautique, un cadre de vie passionnant et rigoureux, et surtout un avenir professionnel.
- Les Fédérations jouent un rôle très important dans la place de la France dans le monde aéronautique : réussite dans les compétitions sportives, encadrement des jeunes dans des activités aéronautiques, formation de pilotes, formation des ingénieurs et techniciens, innovation par la construction amateur, sauvegarde du patrimoine volant.